

Peut-on articuler justice et pardon ?

Le tableau de Rembrandt, *Retour du fils prodigue*, entraîne le théologien Henri Nouwen dans une profonde réflexion¹. La scène que le peintre a choisi de représenter est une parabole rapportée dans l'évangile de Luc². L'attitude du fils aîné, son incompréhension, rejoint celle qui peut être nôtre à la lecture des paroles du Christ en croix demandant le pardon pour ses bourreaux. Est-il réellement juste de pardonner à ceux qui nous font du mal ?

La justice est cette « exigence morale qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient »³, et le pardon est « la rémission d'une faute, d'une offense »⁴. Dans le cas de la parabole du fils prodigue, le fils repenti a déjà pris ce qui lui appartient. À vue humaine, la colère du fils aîné devant l'apparente injustice est compréhensible. Le père pardonne, sans même laisser le fils qui a désobéi demander pardon ; sa miséricorde précède l'accusation des fautes.

À la lumière de la parabole du Fils prodigue, nous chercherons à voir en quoi le pardon demandé par Jésus est en apparence séparé de la justice, mais peut en réalité être compris comme son accomplissement.

Justice des hommes et justice de Dieu

Parmi toutes les formes de justices, où situer la justice divine ? Le Catéchisme de l'Église catholique donne une définition qui en éclaire déjà le sens : « La justice est la vertu morale qui consiste dans la constante et ferme volonté de donner à Dieu et au prochain ce qui leur est dû. [...] Envers les hommes, elle dispose à respecter les droits de chacun et à établir dans les relations humaines l'harmonie qui promeut l'équité à l'égard des personnes et du bien commun⁵ ». La visée de la justice n'est pas de donner à tous la même chose, mais à chacun « ce qui lui est dû ».

Les références à la justice et à Dieu comme juste juge sont nombreuses dans l'Ancien Testament. Dans le livre de l'Exode, le Seigneur conclut une alliance avec Israël, il lui donne une Loi⁶, signe que la justice est bonne puisque voulue par Dieu. Le Décalogue énonce des prescriptions morales donnant ce qui est essentiel pour éviter le mal et aimer Dieu. « Dieu a

¹ Henri Nouwen, *Le retour de l'enfant prodigue : revenir à la maison*, Albin Michel, 2008.

² Lc 15, 11-32.

³ Définition du Larousse.

⁴ *Idem*.

⁵ CEC, n°1807.

⁶ Ex, 20.

écrit sur les tables de la Loi ce que les hommes ne lisaient pas dans leurs cœurs.⁷ » Ces règles nous paraissent aujourd'hui évidentes, mais si Dieu a donné ces règles à Israël, c'est que le peuple en avait besoin. Ce terreau de justice était nécessaire pour préparer la venue du Christ⁸.

Dans le Nouveau Testament, la justice demeure un sujet d'importance. Jésus déclare bienheureux ceux qui ont « faim et soif de justice⁹ » ou qui sont « persécutés pour la justice¹⁰ ». Saint Paul, dans la lettre aux Galates, met en avant une justice nouvelle. Il explique que la Loi était nécessaire pour que « les transgressions soient rendues manifestes¹¹ », pour amener les hommes jusqu'à la venue du Messie. Désormais, est juste celui qui « par la foi, vivra¹² ». Mais si Paul, dans ce passage, se prononce sur la Loi de l'ancienne Alliance comme une forme de justice dépassée – ou du moins insuffisante pour qui a la foi –, il parle dans une autre lettre¹³ de la justice humaine. Celle-ci n'est pas dépassée, et il est nécessaire de s'y conformer. Il faut se soumettre aux autorités, d'une part car elles sont dans « l'ordre des choses établi par Dieu¹⁴ », d'autre part car le juste n'a rien à craindre des autorités, celles-ci incitant au bien. Craindre la justice serait alors le propre du pécheur.

Saint Josemaría Escrivá parle de la justice comme étant unie à la charité. Il prend l'exemple des mères de famille¹⁵. Si une mère aime tous ses enfants de la même manière, cet amour la pousse à les traiter différemment, selon leurs besoins, avec une « justice inégale ». Ainsi donc, la justice qui est de Dieu ne vise pas une égalité parfaite, au sens d'égalitarisme, mais ce qui est bon pour chacun indépendamment. Pour le fils prodigue, son repentir l'a poussé à revenir vers son père, non pour retrouver sa place de fils, mais pour devenir un ouvrier auprès d'un maître qu'il sait être juste. Et ce qui était juste à ce moment-là pour le père, c'était d'accueillir son fils contrit. Le fils aîné, quant à lui, dit avoir toujours été obéissant et respecté la loi. Mais il nourrit en son cœur une rancœur profonde, contre son frère, et probablement aussi contre son père. Il est dans une logique de justice pure, même dans la relation : je te donne pour que tu me donnes. Ce faisant, il nie et refuse l'amour sans condition du père.

⁷ Saint Augustin, Commentaire du psaume 57, 1.

⁸ CEC 1961.

⁹ Mt 5, 6. La traduction de la Bible utilisée dans le cadre de cette rédaction est celle de l'AELF.

¹⁰ Mt 5, 10.

¹¹ Ga 3, 19.

¹² Ga 3, 11.

¹³ Rm 13, 1-5.

¹⁴ Rm 13, 2.

¹⁵ Josemaría Escrivá, *Amis de Dieu*, 173.

Le pardon n'est pas un oubli de la faute

Le pardon peut parfois être assimilé à une forme de naïveté, qui consisterait à passer sous silence le mal à la faveur du vivre-ensemble. Ce serait comme panser une blessure qui n'a pas été soignée : cela ne permet pas de guérir la plaie.

Un des pardons les plus puissants de la Bible, est celui du Christ pour ses bourreaux¹⁶. Jésus ne nie pas la faute, mais il va plus loin que le péché. Jésus voit deux hommes qui ont obéi à un ordre, et qui, malgré la gravité de leur faute, ont le droit d'être sauvés. Il prie le Père de leur pardonner leur acte, par ignorance. Cette parole rejoint celle de la prière du Notre Père : « pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés ». Il y a là une exigence du pardon, qui se retrouve aussi dans le sermon sur la montagne¹⁷. Ainsi, si le pardon est demandé par Dieu, on peut supposer que, comme la justice, il est bon pour nous, car Dieu veut notre bien.

De même, l'idée de pardon comme n'étant pas négation de la faute se retrouve chez le pape François, notamment dans l'encyclique *Fratelli Tutti*. « Cependant, nous ne parlons pas d'impunité. [...] Le pardon, c'est précisément ce qui permet de rechercher la justice sans tomber dans le cercle vicieux de la vengeance, ni dans l'injustice de l'oubli.¹⁸ » Le pardon n'est donc pas un oubli, au contraire, pour qu'il y ait pardon, les fautes doivent être dénoncées. Dans le sacrement de réconciliation, pour recevoir le pardon, le pénitent doit faire l'accusation de ses péchés. Et par la mise au jour des fautes, la justice devient à son tour possible.

Saint Thomas d'Aquin parle de la miséricorde comme de la plénitude de la justice¹⁹. Pour lui, il y a une priorité de la miséricorde sur la justice : elle rend plus parfait son ordre, mais ne la supprime pas. L'auteur met d'ailleurs en garde contre une miséricorde injuste. Dans l'article suivant, il met d'autant plus en avant une dualité entre justice et pardon : « l'œuvre de la justice divine présuppose toujours une œuvre de miséricorde et se fonde sur elle²⁰ ».

Donc, le pardon est une condition de la justice, et la justice rend possible le pardon. Les deux vertus sont intrinsèquement liées, comme le sont courage et prudence. Jésus pardonne à ses bourreaux, nous montrant ainsi le chemin du pardon : comment le père du fils prodigue ne

¹⁶ « Père, pardonne-leur : ils ne savent pas ce qu'ils font. » Lc 23, 34.

¹⁷ Mt 5, 7 : « Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde ».

¹⁸ François, *Fratelli Tutti*, 252.

¹⁹ Somme théologique, question 21, article 3, « la miséricorde ne supprime pas la justice, mais est en quelque sorte une plénitude de justice. » / « faire cesser la misère du prochain comme on ferait pour la sienne, tel est l'effet de la miséricorde ».

²⁰ Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, question 21, article 4.

pourrait-il pas l'accueillir avec amour, sans même lui laisser le temps d'exprimer son repentir ? Ce faisant, il le délivre du poids de sa faute, lui redonne pleinement son humanité et lui permet de tourner de nouveau les yeux vers l'avenir.

Justice et pardon : condition de la paix

Pour devenir plus humaine, la justice a besoin de l'amour. Et pour pardonner, il faut reconnaître les fautes et les dénoncer. Le pardon permet de briser le cycle de la violence. Comme nous l'avons vu, ce n'est pas oublier ou nier la faute, mais voir au-delà et apprendre à aimer malgré tout, pour ne pas tomber dans la vengeance, mais lui préférer la paix.

Le 1^{er} janvier 2002, quelques mois après les attentats du 11 septembre 2001, le pape Jean-Paul II parle longuement de justice et de pardon, à l'occasion de la journée mondiale de la paix. Le cœur de son message est qu'« il n'y a pas de paix sans justice, il n'y a pas de justice sans pardon²¹ ». La justice humaine étant « fragile et imparfaite, exposée [...] aux limites et aux égoïsmes des personnes et des groupes », elle doit être complétée par le pardon « qui guérit les blessures et qui rétablit en profondeur les rapports humains perturbés ». Pour rechercher la paix, la justice et le pardon sont toutes deux nécessaires, et elles ne s'accomplissent pleinement qu'en étant l'une et l'autre associées.

Pour rechercher la paix, il faut donc faire mémoire et établir la vérité. Là est la première étape et la condition pour que s'exercent justice et pardon. Faire justice est ensuite important, pour éviter l'oubli et permettre la guérison des victimes. Puis il y a le pardon. Mais il ne s'impose pas, il est personnel. Le pardon est une délivrance pour la victime et met fin au cycle de la vengeance, mais ne doit en aucun cas remplacer la justice : toute faute mérite d'être punie.

Pour achever notre réflexion par le tableau qui a servi d'accroche, il est du choix du frère aîné de laisser son cœur se réjouir et d'avancer dans la lumière qui baigne le fils prodigue et le père, ou de s'enfermer dans la tristesse et la rancœur, en s'éloignant dans la pénombre. La place que lui donne Rembrandt, entre ombre et lumière, lui donne ce choix : celui du pardon et de la paix, ou celui de la haine et de la vengeance.

²¹ Jean-Paul II, *Message pour la XXXV^e Journée Mondiale de la Paix*, 1^{er} janvier 2002.

Bibliographie :

Bible, traduction de l'Association Épiscopale Liturgique pour les pays Francophones, disponible en ligne sur : <https://www.aelf.org/bible>

BOGAERT, P.-M., « Chapitre IV. Signification et rôle de la Loi dans l'Ancien Testament » [en ligne], dans *La loi dans l'éthique chrétienne*, Bruxelles : Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles, 1981, pp. 111-138, disponible en ligne sur : <https://books.openedition.org/pusl/8423>

Catéchisme de l'Église catholique, ed. Pocket, 1999.

CAUSSE, G., « Justice et pardon », dans *Études*, 2019/5 Mai, 2019. p.69-80, disponible en ligne sur shs.cairn.info/revue-etudes-2019-5-page-69?lang=fr.

Conférence des évêques d'Autriche, *Docat : Que faire ?*, Coédition Bayard, 2016.

ESCRIVA DE BALAGUER, J., *Amis de Dieu*, 1977, disponible en ligne sur : <https://escriva.org/fr/amigos-de-dios/>

François, Discours du Saint-Père, Grande rencontre de prière pour la réconciliation nationale, Parque Las Malocas, Villavicencio (Colombie), 8 septembre 2017, disponible en ligne sur : https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2017/september/documents/papa-francesco_20170908_viaggioapostolico-colombia-incontrodi-preghiera.html

François, Homélie « Demander pardon nécessite de pardonner », 17 mars 2020, chapelle de la maison Sainte-Marthe, disponible en ligne sur : https://www.vatican.va/content/francesco/fr/cotidie/2020/documents/papa-francesco-cotidie_20200317_adorazione-benedizione-eucaristica.html

François, Lettre encyclique *Fratelli Tutti*, 3 octobre 2020, disponible en ligne sur : https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20201003_enciclica-fratelli-tutti.html

FRANCK, D., « Chapitre II. Justice et foi » [en ligne], *Épiméthée*, Presses Universitaires de France, 2010, pp. 68-81., disponible en ligne sur : <https://shs.cairn.info/nietzsche-et-l-ombre-de-dieu--9782130578673-page-68>

GOIJON, Patrick C., « Pardon et justice de Dieu, dans l'ombre des abus en Église » [en ligne], *Recherches de Science Religieuse*, vol. 112, n° 1, Facultés Loyola Paris, 2024, pp. 5-7., URL :

<https://shs.cairn.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2024-1-page-5>, consulté le 15 janvier 2026.

Jean-Paul II, Message pour la célébration de la Journée Mondiale de la Paix, « Il n'y a pas de paix sans justice, il n'y a pas de justice sans pardon », 1^{er} janvier 2002, disponible en ligne sur : https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/messages/peace/documents/hf_jp-ii_mes_20011211_xxxv-world-day-for-peace.html

NOUWEN, H. J. M., BASTIEN, R. (trad.), *Le retour de l'enfant prodigue : revenir à la maison*, Paris, Albin Michel, 2016.

Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Edition numérique : Bibliothèque de l'édition du Cerf, 1984, disponible en ligne sur : <http://docteurangelique.free.fr>

TORNIELLI Andrea, Pape François, *Le nom de Dieu est Miséricorde*, Robert Laffont, 2016.

Sitographie :

FERRARI, M.A., « JUSTICE » [en ligne], *Opus Dei*, le 26 mai 2024, URL : <https://opusdei.org/fr/article/dictionnaire-justice/>, consulté le 15 janvier 2026.

MONDA, A., « La voie de la paix est le pardon », *L'Osservatore Romano*, [en ligne], 12 avril 2022, disponible en ligne sur <https://www.osservatoreromano.va/fr/news/2022-04/fra-015/la-voie-de-la-paix-est-le-pardon.html>